

ADDITIF N°001

A L'AVIS DE SOLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N° 0568/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2022 DU 06 DECEMBRE 2022

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

Nom du Pays : Cameroun

Nom du Projet : Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les régions sous desservies du Cameroun (PERACE)

Intitulé de la mission de Service de Consultants : Recrutement d'un Consultant devant mener l'étude de faisabilité relative à la transformation de 100 000 tonnes d'aluminium produites par la Société Camerounaise ALUCAM en vue de la fabrication locale de câbles électriques moyenne et haute tension dans le cadre du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les régions sous-desservies du Cameroun (PERACE).

Crédit IDA N° : 6356-CM

Référence : N° 21 du Plan de Passation des Marchés Catégorie « *Consultants* »

Le Directeur Général de l'Agence de l'Electrification Rurale (AER), Maître d'Ouvrage Délégué du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les régions sous desservies du Cameroun (PERACE) apporte les modifications ci-après à l'avis de sollicitation de manifestation d'intérêt ci-dessus mentionné :

1- Point sur « les critères pour l'établissement de la liste restreinte »

Au lieu de :

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Être du type cabinet d'étude, audit et conseil et ayant une expertise avérée sur les questions juridiques, du droit des affaires, des systèmes d'information, de la fiscalité et de la comptabilité ;
- ou alors un consortium de cabinet regroupant les expertises demandées ci-dessous :
- Un chef de mission : expert avéré en management des organisations et des systèmes d'information, conduite des projets impliquant diverses entités administratives, et démontrant une expérience avérée d'au moins 15 ans ;
- Un expert en Finances, d'au moins 10 ans expérience ;
- Un Economiste, d'au moins 10 ans expérience ;
- Un expert Environnementaliste et Social d'au moins 5 ans d'expérience ;
- Un juriste, d'au moins 5 ans expérience ;

- Un expert en systèmes d'information d'au moins 5 ans d'expérience.

Lire :

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Être du type cabinet d'étude, audit et conseil et ayant une expertise avérée sur les questions juridiques, du droit des affaires, des systèmes d'information, de la fiscalité et de la comptabilité ;
- ou alors un consortium de cabinet regroupant les expertises demandées ci-dessous :
 - Un chef de mission : expert avéré en management des organisations et des systèmes d'information, conduite des projets impliquant diverses entités administratives, et démontrant une expérience avérée d'au moins 15 ans ;
 - Un expert en Finances, d'au moins 10 ans expérience ;
 - Un Economiste, d'au moins 10 ans expérience ;
 - Un expert Environnementaliste et Social d'au moins 5 ans d'expérience ;
 - Un juriste, d'au moins 5 ans expérience ;
 - Un expert en systèmes d'information (IT) d'au moins 5 ans d'expérience.

2- Point sur la méthode de sélection

Au lieu de :

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût** » (SQFC) telle que décrite dans le « **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale** », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 (« **Règlement de Passation des Marchés** »).

Lire :

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « **Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant** » (SQC) telle que décrite dans le « **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale** », Edition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 (« **Règlement de Passation des Marchés** »).

3- Point sur la date et l'heure limite de dépôt des offres

Au lieu de :

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 10 janvier 2023 à 14 H 00, heures locales** avec la mention :

Manifestation d'Intérêt pour le « Recrutement d'un Consultant devant mener l'étude de faisabilité relative à la transformation de 100 000 tonnes d'aluminium produites par la Société Camerounaise ALUCAM en vue de la fabrication locale de câbles électriques moyenne et haute tension dans le cadre du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les régions sous-desservies du Cameroun (PERACE) ».

Lire :

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 09 février 2023 à 14 H 00, heures locales** avec la mention :

Manifestation d'Intérêt pour le « Recrutement d'un Consultant devant mener l'étude de faisabilité relative à la transformation de 100 000 tonnes d'aluminium produites par la Société Camerounaise ALUCAM en vue de la fabrication locale de câbles électriques moyenne et haute tension dans le cadre du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les régions sous-desservies du Cameroun (PERACE) ».

Le reste sans changement.

***LE DIRECTEUR GENERAL,
MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE***

(E) MOUSSA OUSMANOU